

Direction départementale des territoires

Châlons-en-Champagne, le

2 7 FEV. 2024

Affaire suivie par : Aliona SAULNIER et Sandrine AUBERT

Tél.: 03-26-70-81-02 / 03-26-70-82-29 Mèl.: ddt-srer-prb@marne.gouv.fr

Réf.: SRER/PRB/SA/23-139

Madame la maire, Monsieur le maire,

La consultation au sujet de la révision de l'arrêté réglementant le bruit aux abords des voies routières et des lignes de tramways dans le département de la Marne vous a été transmise par courrier du 27 juillet 2023. Les observations émises ont été examinées avec soin et m'on conduit à prendre un arrêté n°SRER_PRB_2024_003_001 que vous trouverez joint à ce courrier, à titre de notification.

Il vous appartient, dès réception de ce courrier, d'afficher une copie de cet arrêté en votre mairie pendant au moins un mois. À cet effet, je vous serais obligé de bien vouloir adresser à la Direction Départementale des Territoires, dès la fin de la durée légale d'un mois, le certificat d'affichage joint à :

ddt-srer-prb@marne.gouv.fr

OU

DDT - Service Risques et Éducation Routière 40 Bd Anatole France - CS 60 554 - 51037 Chalons-en-Champagne Cedex.

Ces documents sont applicables à compter de leur publication et de leur affichage en mairie. A cette date, les dispositions des arrêtés préfectoraux du 24 juillet 2001 et du 16 juillet 2004 se trouvent par conséquent abrogées et remplacées par les nouvelles dispositions.

L'arrêté préfectoral et la cartographie sont également consultables sur le site des services de l'État dans la Marne, à l'adresse suivante :

https://www.marne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Bruit/Classement-sonore-des-voies/Classement-sonore-des-infrastructures-de-transports-terrestres

Le classement a été réalisé dans un souci de protection des occupants des bâtiments neufs et des parties nouvelles de bâtiments d'habitation existants dans les secteurs affectés par le bruit et désignés par l'arrêté ci-joint. Il ne constitue pas une Servitude d'Utilité Publique, mais doit être annexé aux documents d'urbanisme des communes concernées afin d'informer le public et les constructeurs des zones soumises à cette gène ainsi que des normes d'isolation phonique requises pour y remédier.

Je vous demande donc d'informer systématiquement les demandeurs concernés par ce classement dans le cadre de l'instruction des pièces d'urbanisme.

L'unité prévention des risques et du bruit de la DDT (*Mmes Aliona SAULNIER* : 03.26.70.81.02 et *Sandrine AUBERT* : 03.26.70.82.29) est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame la maire, Monsieur le maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Préfet de la Marne

<u>Destinataires</u>: Liste in fine

Henri PREVOST

Liste de communes concernées

 Sézanne Sillery Somme-Vesle Sommesous Soudé Soudinges Taissy Thiéblemont-Farémont Thi 	 Thillois Tilloy-et-Bellay Tinqueux Tours-sur-Marne Tramery Trigny Trois-Puits Troissy Val-de-Vesle Valmy Vandeuil Vassimont-et-Chapelaine 	 Vauciennes Vauclerc Vaudemange Verrières Versenay Vésigneul-sur-Marne Villers-Allerand Villers-Allerand Villers-Franqueux Villers-Franqueux Villers-Marmery Vinay Vitry-le-François Vitry-le-François Virgny Warmeriville Witry-lès-Reims
Monthelon Moussy Muizon Neuvy Nuisement-sur-Coole Oeuilly Oiry Omey	Ormes Péas Pierry Plivot Pogny Poilly Pomacle Prosnes Prunay Puisieulx Recy Reims	Romigny Saint-Amand-sur-Fion Saint-Brice-Courcelles Saint-Etienne-au-Temple Saint-Germain-la-Ville Saint-Gonard Saint-Martin-sur-le-Pré Saint-Memmie Saint-Rémy-sous-Broyes Saint-Rémy-sur-Bussy Saint-Rhierry Saint-Thierry Saint-Henne Saint-Menehould Saint-Saulx Sarry Sarry Sept-Saulx
Hautvillers Heiltz-le-Hutier Hermonville Isles-sur-Suippe Jälons Janvry Jonchery-sur-Vesle Juvigny	La Chaussée-sur-Marne La Cheppe La Croix-en-Champagne La Noue La Veuve Lagery Lavannes Les Grandes-Loges Les Mesneux Les Petites-Loges Les Rivières-Henruel Lhéry	Linthelles Linthes Linthes Livry-Louvercy Loisy-sur-Marne Loivre Ludes Luxémont-et-Villotte Magenta Magneux Maisons-en-Champagne Mareuil-le-Port Marougues Matougues Méry-Prémecy Moeurs-Verdey Moncetz-Longevas
Cheniers Chepy Cherville Chouilly Coeur de la Vallée (ancienne commune de Reuil) Compertrix Connantray-Vaurefroy Connantre	Coole Coolus Cormicy Cormontreuil Courcelles-Sapicourt Courcy Courdemanges Courgivaux Courlandon Courlisols Courtisols Courtisols Courtisols Courtisols	Cuperly Damery Dampierre-au-Temple Dizy Dommartin-Dampierre Dommartin-Lettrée Dormans Écriennes Écriennes Écury-le-Repos Épernay Esternay Fagnières Fère-Champenoise Fismes Frignicourt Germigny Gizaucourt Gauvx
 Ablancourt Aougny Argers Atzilières-Neuville Athis Aubérive Aulnay-l'Aître Aulnay-sur-Marne Auménancourt 	 Auve Avenay-Val-d'Or Avize Ağ-Champagne Baconnes Baslieux-lès-Fismes Beaumont-sur-Vesle Bétheny Bezannes Billy-le-Grand Blacy Bouleuse 	Boursault Branscourt Branscourt Braux-Sainte-Cohière Breuil-sur-Vesle Brimont Bussy-le-Château Bussy-le-Château Bussy-le-Château Caurel Caurel Châlons-en-Champagne Champfleury Champillon Champillon Champvoisy Chavot-Courcourt